

et

Formation et qualification professionnelle

L'ÉLEVATION de 14 à 16 ans de l'âge de fin de scolarité obligatoire, mais surtout l'augmentation de la proportion des jeunes faisant des études longues entraînent une modification progressive de la composition de la société française et de la population active considérée sous l'angle de la scolarité, des diplômés et de l'âge de fin d'études et d'entrée dans la vie active.

Une enquête récente de l'INSEE (1) réalisée auprès d'un échantillon représentatif de quelque 40 000 personnes sur la formation, la qualification et les salaires permet d'aborder trois aspects complémentaires du sujet : fréquence des études secondaires (même partielles), techniques ou supérieures, diplôme le plus élevé obtenu et âge de fin d'études, ces différentes variables étant combinées à l'âge ou plutôt à l'année de naissance.

Le tableau I (illustré par les graphiques 1 et 2)

(1) *Enquête formation-qualification professionnelle de 1970* : R. Pohl, C. Thelot et M.F. Jousset - 275 pages - Collection D 32 « Démographie et emploi » INSEE.

donne l'évolution de la fréquence des études secondaires (1er ou 2e cycle), des études techniques ou supérieures par groupe de générations pour les personnes nées depuis 1918.

Ce tableau appelle plusieurs remarques :

- la fréquentation des études secondaires (qui peut ne pas être complète) a *doublé* en l'espace de vingt ans entre les générations nées avant 1935 et celles nées vers 1955, passant approximativement du quart à la moitié ;

- à partir des générations nées vers 1925 (cinquante ans environ actuellement), la fréquence des études secondaires (même partielles) a été *plus élevée chez les filles que chez les garçons* ;

- la fréquence des études techniques augmente *plus rapidement et depuis plus longtemps* que celles des études secondaires (augmentation régulière depuis les générations nées vers 1920 pour les études techniques, depuis celles nées vers 1935 pour les études secondaires) ; la scolarisation des filles est également supérieure à celle des garçons ;

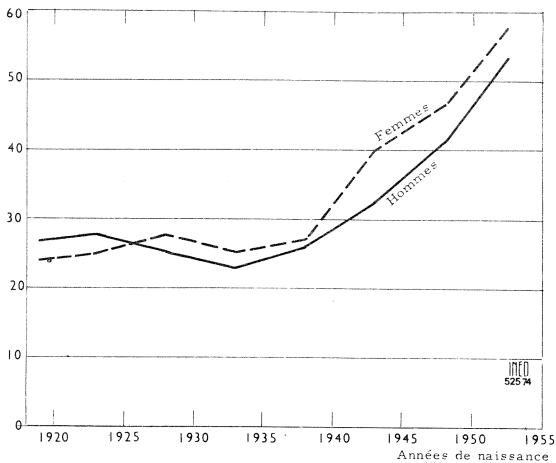
Tableau I

Nombre de personnes ayant suivi (1) des études secondaires (1er ou 2e cycle) techniques ou supérieures pour 100 personnes des mêmes générations. Au 1er janvier 1971. Source : INSEE

Généralions nées de	Fréquence des études secondaires 1er ou 2e cycle		Fréquence des études techniques		Fréquence des études supérieures	
	H	F	H	F	H	F
1951 à 1954	53,3	57,6	36,6	40,7		
1946 à 1950	40,9	46,3	34,5	43,6	15,2	12,3
1941 à 1945	32,3	40,0	32,9	36,7	10,7	10,8
1936 à 1940	26,4	27,1	25,5	31,7	9,0	5,5
1931 à 1935	23,1	25,4	22,7	24,2	6,7	4,0
1926 à 1930	25,5	27,7	16,0	17,7	6,4	3,6
1921 à 1925	28,0	25,1	10,2	13,2	6,1	3,0
1918 à 1920	27,2	23,9	10,9	8,6	5,1	1,6

(1) *Suivre* doit être pris ici au sens de *commencer* et non d'*achever* ; un élève qui a cessé ses études avant la fin du cycle correspondant figure dans le tableau. S'il a suivi successivement des études secondaires et des études techniques, il figure dans les deux catégories. De même un élève qui a suivi des études supérieures, même incomplètes, figure dans l'une au moins des deux autres catégories.

Proportion des personnes ayant suivi tout ou partie des études secondaires (1^{er} et (ou) 2^{ème} cycles)



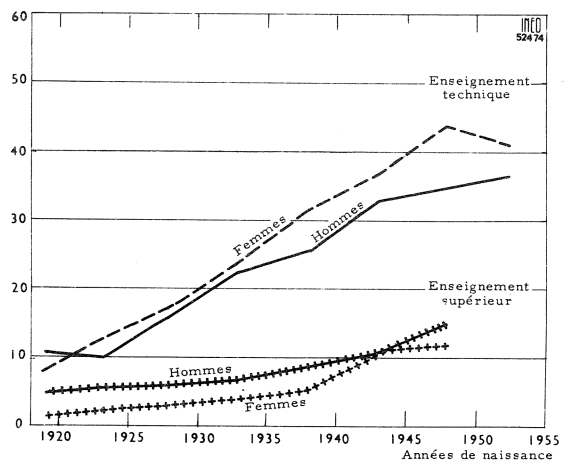
Graphique 1

— la fréquence des études supérieures illustre de manière plus saisissante encore la prolongation des études ; même si elle est moindre dans les plus récentes générations pour les femmes que pour les hommes, l'accroissement en trente ans a été plus rapide pour les premières.

Le diplôme le plus élevé obtenu

Une deuxième façon d'appréhender le phénomène consiste à comparer le diplôme le plus élevé obtenu dans les générations ayant 20-24 ou 25-29 ans au moment de l'enquête et dans celles beaucoup plus âgées (tableau II).

Proportion des personnes ayant suivi des études techniques ou supérieures



Graphique 2

que les hommes, un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat première partie (niveau IV).

L'âge de fin d'études

La troisième voie d'approche du sujet consiste à étudier l'âge de fin d'études des diverses générations (tableau III, où nous ne retenons, faute de place, que les plus anciennes et les plus récentes ayant terminé leurs études et graphique 3 qui porte sur les seules générations masculines).

Les données représentées par des tirets dans le graphique 3 résultent des taux de scolarisation établis par le ministère de l'Éducation, pour les

Tableau II
Diplôme le plus élevé obtenu. Source : INSEE

Génération	Age à l'enquête	Aucun diplôme	Certificat études primaires	Niveaux				Autres	Total
				V	IV	III	I-II		
HOMMES									
1946-1950	20-24	19,6	18,6	38,7	11,4	5,3	1,3	5,1	100
1941-1945	25-29	24,0	18,3	34,4	11,6	3,2	4,7	3,8	100
1918-1920	50-52	33,4	38,4	12,9	7,5	1,2	3,3	3,3	100
1903-1917	53 ou +	50,5	29,1	11,2	5,5	3,7			100
FEMMES									
1946-1950	20-24	19,2	25,1	30,7	13,2	5,6	1,5	4,7	100
1941-1945	25-29	23,8	27,6	23,7	11,3	7,4	4,3	1,9	100
1918-1920	50-52	45,4	39,2	9,4	3,5	1,5	0,7	0,3	100
1903-1917	53 ou +	56,6	30,1	10,3	1,8	1,2			100

(1) Une partie de l'effectif de ces générations est encore en cours d'études supérieures.

Alors que 71,8 % des hommes et 84,6 % des femmes nés vers 1920 n'ont au plus que le CEP, ces proportions ne sont plus respectivement que 38,2 % et 44,3 % pour les générations nées vers 1950. En revanche pour les titulaires de diplômes des niveaux IV, III, II et I additionnés, les proportions sont de 12 % chez les hommes et 5,7 % chez les femmes nés vers 1920 alors que dans les générations nées vers 1940-1945 elles sont respectivement de 19,5 % et 23 %. Non seulement l'écart important en défaveur des femmes âgées a disparu mais les femmes jeunes ont, plus souvent

génération les plus récentes (1972-1973), alors que celles en traits pleins correspondent aux résultats de l'enquête INSEE. On voit, d'après le graphique que les générations masculines nées vers 1900-1910 comprenaient 78 % d'hommes ayant achevé leurs études avant quinze ans, celles nées vers 1930 en comptaient 60 %, celles nées vers 1950, 29 % et celles nées en 1958 quelque 6 %.

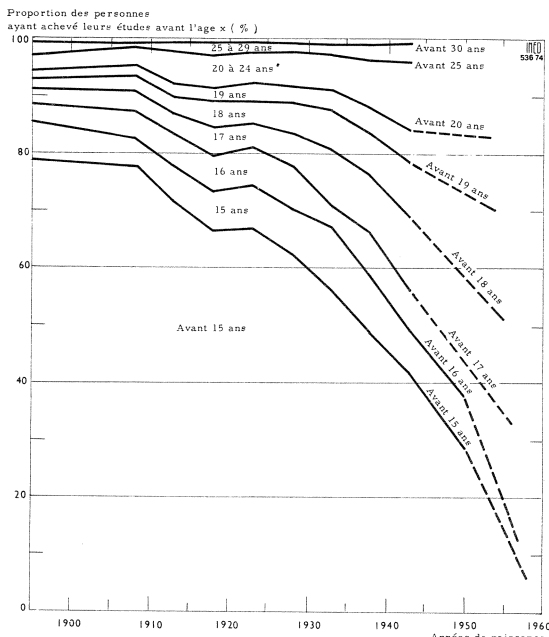
En revanche pour les générations masculines nées au début du siècle, celles nées vers 1930 et celles nées entre 1941 et 1945, la proportion des personnes qui ont poursuivi des études au-delà de

Tableau III
Répartition suivant l'âge de fin d'études. Source : INSEE

Génération	Age à l'enquête	moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	En cours d'études ou 30 ans et plus	Total
HOMMES							
1941-1945	25 à 29 ans	41,4 %	42,4 %	12,4 %	2,8 %	1,0 %	100
1906-1910	60 à 64 ans	77,5 %	17,6 %	3,6 %	0,7 %	0,6 %	100
FEMMES							
1941-1945	25 à 29 ans	32,0 %	49,0 %	16,8 %	1,2 %	1,0 %	100
1906-1910	60 à 64 ans	76,7 %	20,4 %	2,4 %	0,3 %	0,2 %	100

dix-neuf ans passe de 4,9 % à 8,2 % et à 16,2 %. Ce mouvement général va d'ailleurs se poursuivre à en juger par l'accroissement récent de la scolarisation au niveau supérieur que l'enquête de l'INSEE ne pouvait encore saisir.

En dix ans, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur (à définition identique) a un peu plus que doublé. La comparaison des recensements 1954 et 1968 corrobore ce mouvement puisque la scolarisation tous enseignements par année d'âge de vingt à trente ans avait doublé (par exemple, à vingt ans, respectivement 8,8 % et 17,3 %, à vingt-quatre ans 2,6 % et 5,2 %).



Graphique 3

Le niveau de formation des actifs

Le niveau d'études atteint par les actifs est évidemment parallèle à celui atteint par la population totale (tableau IV).

Ainsi parmi les actifs, 86 % des hommes ont moins que le baccalauréat complet et 5,4 % ont une licence ou un diplôme supérieur; parmi les femmes, les pourcentages correspondants sont 84 % et 7,0 % ce qui confirme les données ci-dessus. Rappelons qu'en 1973, on a décerné 193 000 baccalauréats de toute nature, ce qui

représente 23 % de l'effectif de la génération de dix-huit ans, et qu'en 1972, les seules licences accordées s'élevaient à 4,5 % de la génération de vingt et un ans ! Le contraste avec la structure scolaire des nouvelles générations entrant dans la vie active est saisissant.

DIPLOMES ET NIVEAUX

Niveau V : CAP, BEP, FPA 1er degré, brevet élémentaire, BEPC, BEC 1re partie.

Niveau IV : Brevet supérieur industriel, commercial, de technicien, baccalauréat technique ou non, 1re partie, baccalauréat 2e partie, capacité en droit, FPA 2e degré.

Niveau III : BTS, DUT, DUEL, DUES propédeutique, PCN, PCB, diplômes infirmières, kinésithérapeutes, sages-femmes, 1re année de pharmacie, dentaire, vétérinaire, etc. (deux années d'études après le baccalauréat).

Niveau II et I : Licences lettres, sciences, droit, science économique, diplôme ingénieur CNAM, DES, CAPES et CAPET, doctorats (d'État, de 3e cycle ou d'université), doctorats médecine, pharmacie, chirurgiens-dentistes, diplômes sortie grandes écoles, agrégation (trois années d'études ou plus, après le baccalauréat).

Tableau IV

Répartition des actifs (%) selon le diplôme le plus élevé obtenu (actifs de moins de cinquante-trois ans à la date de l'enquête, c'est-à-dire nés depuis 1917). Source : INSEE

	Hommes	Femmes
Sans diplôme	31,2	26,9
CEP et analogues	27,7	33,1
Niveau V	27,1	24,5
Niveau IV	6,1	7,2
Niveau III	2,0	4,7
Niveau II et I	3,4	2,3
Divers	2,5	1,9
	100,0	100,0

L'enquête de l'INSEE permet de classer les actifs selon la catégorie socio-professionnelle et l'âge de fin d'études (tableau V).

Le faible niveau de scolarisation des « Patrons de l'industrie et du commerce » et de sa sous-section « Industriels » est un sujet d'étonnement ; il fait mieux comprendre certaines difficultés, observées dans les entreprises, nées de l'arrivée de diplômés confrontés à des supérieurs plus ou moins autodidactes. La différence de niveau de formation entre les deux catégories « ouvriers » et « employés » est également notable.

Ces données prêtent à de nombreuses réflexions :

Tableau V
Age de fin d'études selon les catégories socio-professionnelles
(Hommes actifs au moment de l'enquête.) Source : INSEE

Catégories socio-professionnelles	Avant 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 ans et +	Total
Patrons industries et commerce	61,1	34,2	4,4	0,2	0,1	100
— dont industriels	(48,5)	(43,1)	(6,9)	(1,2)	(0,3)	100
Professions libérales et cadres supérieurs	8,7	34,2	36,5	17,1	3,5	100
Cadres moyens	19,7	56,1	21,6	2,4	0,2	100
Personnel de service	61,0	36,9	1,7	0,4	0,0	100
Agriculteurs exploitants	82,2	16,6	1,0	0,2	0,0	100
Ouvriers	67,5	31,0	1,3	0,1	0,1	100
Employés	47,4	46,5	5,6	0,4	0,1	100
Ensemble des catégories socio-professionnelles	56,9	34,0	6,9	1,8	0,4	100

— comment peut s'opérer l'intégration du flux récent de diplômés dans un « stock » de population ou d'actifs ayant un bien plus faible niveau d'études ?

— la sur-scolarisation féminine (sauf pour le supérieur) ne représente-t-elle pas un investissement économique en partie perdu tant que les taux d'activité féminine demeurent sensiblement plus faibles que les taux masculins ?

— l'allure des courbes présentées, les taux actuels de scolarisation au-delà de dix-huit ans et leurs tendances montrent que la phase d'élévation du niveau de formation est loin d'être terminée. Les sociologues et les politistes devraient se pencher sur un phénomène qui, par sa soudaineté et son

intensité, peut provoquer le pire ou le meilleur ; on peut penser par exemple qu'il s'agit là de l'une des raisons les plus importantes de la difficile intégration psychologique de la jeunesse dans une société de formation intellectuelle différente ainsi que de sa désaffection croissante pour les métiers manuels.

Un autre aspect, non moins passionnant, de l'étude de l'INSEE est la relation, hier, aujourd'hui et demain, entre le niveau de formation scolaire et le salaire. Nous y reviendrons pour montrer notamment à quel point les femmes ont tout lieu de se plaindre de leur déclassement en matière de rémunération à âges et diplômes égaux.

P. LONGONE

Mobilité professionnelle masculine aux Etats-Unis

Les études faites aux Etats-Unis dans les années soixante sur la mobilité des actifs masculins avaient dégagé une tendance indiscutable à l'élévation des générations successives, dans la hiérarchie des emplois.

Deux auteurs ont étudié la période 1962 à 1970 (1) sous cet angle et concluent à la poursuite de la tendance.

La proportion des salariés augmente alors que celle des indépendants diminue ; parmi les salariés, la proportion des dirigeants et des cadres croît davantage que celle des ouvriers tandis que la proportion des manœuvres, des exploitants et salariés agricoles diminue dans toute les tranches d'âge entre trente-cinq et soixante-quatre ans. Ces divers mouvements sont analogues à ceux observés en France, en particulier depuis la dernière guerre.

Ces modifications traduisent un double glissement des emplois manuels vers des emplois non manuels, combiné avec un mouvement ascendant des emplois dans les deux secteurs manuel et non manuel.

Ces variations de la mobilité professionnelle aux Etats-Unis ont été plus rapides dans la période 1962-1970 qu'entre 1952 et 1962, mais plus lentes qu'entre 1942 et 1952.

Les auteurs concluent que la poursuite de cette mobilité ascensionnelle de l'emploi est limitée, dans l'avenir, par la taille minimum que pourraient atteindre les secteurs ayant servi de « réserve », de source de recrutement à cette ascension : paysannerie, services domestiques, manœuvres.

On peut ajouter deux remarques : l'élévation générale du taux de scolarisation améliore les qualifications et favorise par conséquent la progression dans la hiérarchie professionnelle ; même lorsque les transferts internes seront limités par la faiblesse des « réserves » agricoles et des emplois sans qualification, l'immigrant non qualifié pourra venir occuper la base de la pyramide.

P. L.

(1) « Trends in the occupational mobility of US men 1962-1970 », par R. M. Hauser et D. L. Featherman. *American sociological review*. Vol. 38, No 3.

SOMMAIRE DE POPULATION No 6 - décembre 1974

A. SAUVY	La Conférence mondiale de la population à Bucarest.
A. GIRARD, Y. CHARBIT, M.-L. LAMY.	Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère.
H. BASTIDE, A. GIRARD.	Mobilité de la population et motivations des personnes. III. Les facteurs de la mobilité.
J.-CL. CHESNAIS	La mortalité par accidents en France depuis 1826.

L'enquête formation-qualification professionnelle de 1970

R. POHL, C. THELOT,
M.-F. JOUSSET.

Les collections de l'INSEE
D 32 - 275 pages - 35 F.

Abonnement à 6 volumes simples de la collection : France : 80 F. Etranger : 90 F.

29, quai Branly,
75700 Paris.